

BILAN DES ACCIDENTS D'AVALANCHE

CRÉDIT PHOTO : PIXABAY.COM

2016-2017

Les accidents d'avalanche de l'année 2016-2017, recensés par l'ANENA, en quelques chiffres :

- ➔ 45 avalanches accidentelles
- ➔ 13 avalanches mortelles
- ➔ 115 emportés
- ➔ 29 ensevelis
- ➔ 22 décès
- ➔ 25 blessés
- ➔ 68 indemnes

Entre le 1^{er} octobre 2016 et le 30 septembre 2017, l'ANENA a recensé 45 avalanches impliquant au moins un emporté. Parmi ces accidents, 13 ont eu des conséquences mortelles ayant causé le décès de 22 personnes. En termes d'enneigement et de mortalité, cette saison 2016-2017 présente certaines similitudes avec la saison 2015-2016.

Sur le plan nivo-météorologique, la saison hivernale a été marquée par une douceur remarquable, un enneigement tardif et une fonte précoce et rapide (voir le bilan nivo-météorologique de l'hiver 2016-2017 en page XXX). Ces conditions ont très certainement favorisé ce bilan accidentel inférieur aux moyennes, tout comme la saison précédente. On recense ainsi 7 accidents mortels et 8 décès de moins qu'en moyenne (celle-ci s'établit à 20,6 accidents mortels et 30 décès annuels sur la période 1971-72/2015-2016). Ce bilan place la saison 2016-2017 comme la 7^{ème} année la moins dramatique en termes d'accidents mortels et la 8^{ème} en termes de décès sur les 46 dernières années (1971-72 à 2016-2017).

Il est à noter que quatre accidents mortels ont eu des conséquences particulièrement dramatiques et représentent plus de la moitié des décès de la saison (13 décès sur 22) :

- ➔ le 13 février, à Tignes (Savoie), un moniteur et ses trois clients snowboarders décèdent suite à leur ensevelissement profond ;
- ➔ le 17 février, au-dessus de Montgenèvre (Hautes-Alpes), trois skieurs alpinistes italiens, dont un guide, sont emportés dans un long couloir et décèdent des suites de leurs blessures ;
- ➔ le 7 mars, à Valfréjus (Savoie), trois snowboarders néerlandais sont emportés par une large plaque et décèdent des suites de leurs blessures ou de leur ensevelissement prolongé ;
- ➔ le 9 mai, au-dessus de Bonneval-sur-Arc (Savoie), trois alpinistes (un guide et deux moniteurs) sont emportés dans un itinéraire raide. Ils décèdent des traumatismes subis lors de leur chute suite à l'avalanche.

Une autre avalanche aurait pu avoir des conséquences bien plus graves : le 7 mars, une large plaque se déclenche naturelle-

ment dans la face nord des rochers de la Grande Balme (Tignes – Savoie) et une partie de l'écoulement, mixte, atteint la piste bleue « Carline » (le gros de l'écoulement dense est stoppé par une dépression qui borde la piste). Sans que les services de secours n'aient pu réellement faire un bilan exhaustif, ce sont au moins 33 skieurs ou snowboarders qui sont atteints. Certains sont totalement ensevelis, d'autres partiellement, dans un dépôt pulvérulent qui permet à tous de se dégager rapidement. Au total, seules deux personnes sont effectivement blessées.

LES ACCIDENTS AU FIL DE LA SAISON

► Novembre et décembre

Les premières chutes de neige couvrent les massifs alpins et pyrénéens dès le début du mois de novembre. Dans les Alpes, l'épisode hivernal du 5 au 14 donne lieu aux premiers accidents d'avalanche. Deux accidents sont recensés en Savoie (Tignes le 13 novembre et Champagny le 20 novembre), sans gravité pour les deux skieurs respectivement emportés mais non ensevelis.

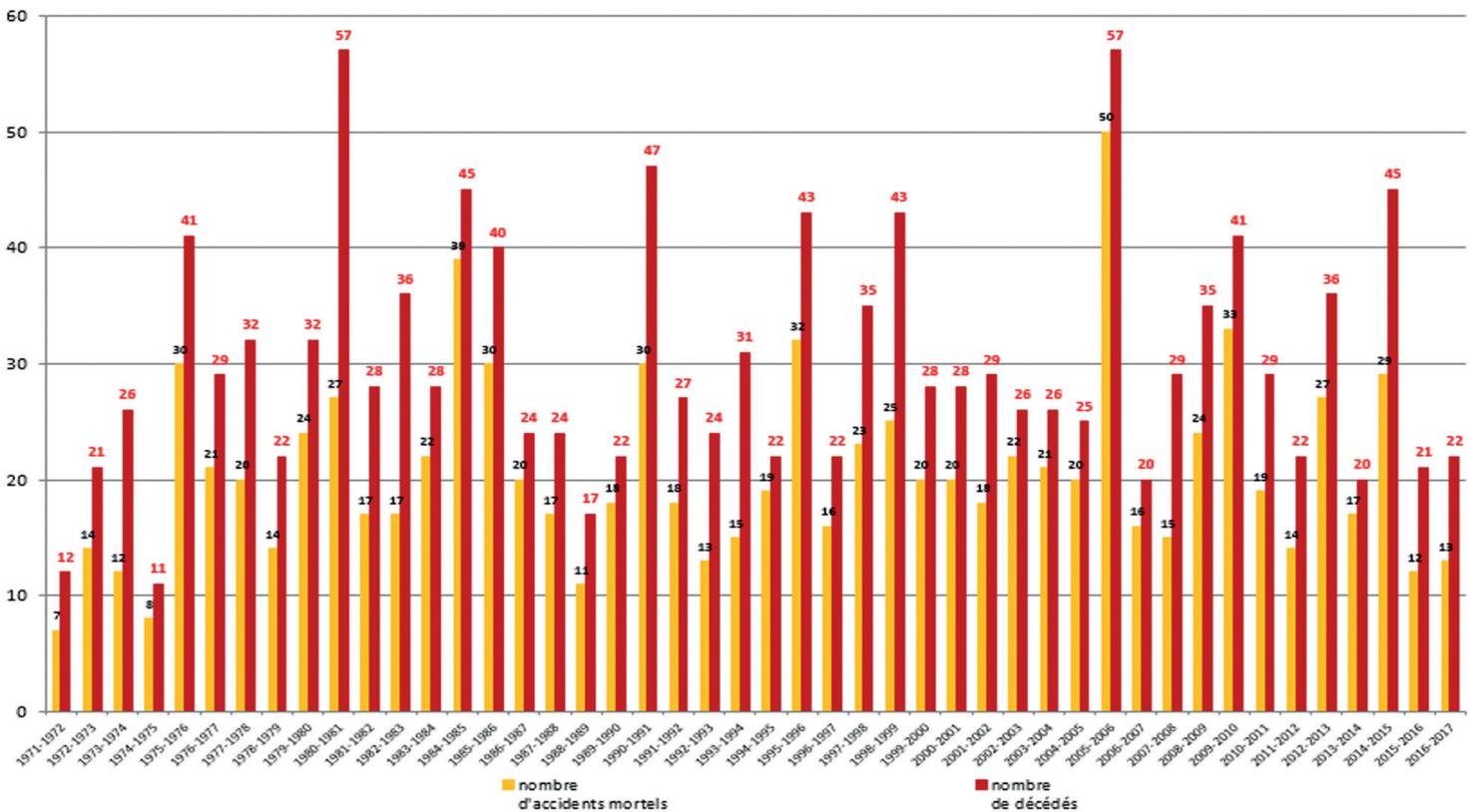


Fig. 1 : évolution du nombre d'accidents mortels et de décès par avalanche – 1972-2017- France

Puis, de fin novembre à mi-janvier, le début d'hiver est très sec et l'enneigement devient extrêmement déficitaire sur l'ensemble des massifs français. Lorsque le manteau neigeux est encore en place, la création de couches fragiles persistantes est favorisée dans les orientations froides d'altitude. Suite à des épisodes de transport de neige par le vent, deux nouveaux accidents sont comptabilisés dans les Alpes (en Isère et dans les Hautes-Alpes). Au total, huit randonneurs sont emportés, quatre d'entre eux sont blessés. Ces avalanches surviennent dans des orientations nord-est à 2 500 mètres d'altitude.

► **Janvier**

Les épisodes neigeux du 10 au 14 janvier dans les massifs pyrénéens et alpins signent le réel début de la saison hivernale. Plusieurs accidents sont recensés à partir du 13, dont deux mortels. Le premier survient le 14, sous les crêtes de Gabardères (Laruns – Pyrénées-Atlantiques). Les conditions météorologiques du moment (mauvaise visibilité) obligent un groupe de trois randonneurs à ski à prendre de faibles distances au cours de leur descente. La totalité du groupe est emportée par une large plaque. Deux victimes sont ensevelies puis localisées (DVA) et dégagées par le compagnon resté en surface. Malgré un ensevelissement de courte durée (10 minutes), l'une

d'elles est décédée, vraisemblablement par asphyxie (bouchon de neige). L'autre victime, plus longuement ensevelie, est dégagée en état d'hypothermie.

« CETTE SAISON RESSEMBLE, À BEAUCOUP D'ÉGARDS, À LA PRÉCÉDENTE : UN HIVER COURT, MARQUÉ PAR UNE GRANDE DOUCEUR ET PAR UN ENNEIGEMENT GÉNÉRALEMENT DÉFICITAIRE »

Le second accident mortel implique, le 20 janvier, un groupe de trois skieurs de randonnée mené par un guide de haute montagne. Dans leur descente du col de l'Argentière (Sainte-Foy-Tarentaise – Savoie), les skieurs déclenchent une plaque à vent le long d'une moraine. L'un d'entre eux est faiblement enseveli, contre un arbre. Il est localisé (DVA) et dégagé par ses compagnons mais décède malheureusement des suites de ses blessures.

► **Février**

Après une deuxième moitié de janvier plutôt froide, le mois de février débute avec de fortes précipitations neigeuses entre le 2 et le 10 février selon les massifs. De nouvelles

structures de plaque se mettent en place. Plusieurs accidents sont recensés entre le 5 et le 17, dont la plus grande partie est concentrée sur une semaine (du 11 au 17).

Le 5, un skieur hors-piste est emporté par une plaque dans le couloir du Seuil, à Valfréjus (Modane – Savoie). Enseveli durant 50 minutes, il est localisé grâce à son DVA par les pisteurs secouristes de la station de Valfréjus, qui constatent son décès (asphyxie). L'ami avec lequel il skiait et qui a transmis l'alerte n'était pas équipé de DVA. Le 11, un moniteur de ski décède après avoir déclenché une plaque dans le couloir de l'Ombilic (Val-des-Prés – Hautes-Alpes). La victime, dont le DVA est éteint, est localisée, grâce au chien d'avalanche, près de deux heures après son ensevelissement.

Le 12 février, l'ANENA comptabilise cinq accidents durant cette seule journée dans les massifs nord-alpins et les Vosges. Deux skieurs de randonnée décèdent dans deux avalanches différentes dans le département de la Haute-Savoie : en début de matinée, un skieur de randonnée qui pratique seul dans des pentes raides, orientées nord-ouest, aux abords du col de Véry (Praz-sur-Arly), est emporté et enseveli ; il est localisé (DVA) plus de trois heures plus tard par les secouristes professionnels. Quelques heures plus tard, un second accident survient dans les

pentons nord de la pointe de Merdassier (La Clusaz) : un skieur qui entame sa descente déclenche une plaque et est emportée sans être enseveli. L'écoulement atteint et ensevelit à l'aval un autre skieur qui termine la même descente. La victime est localisée (DVA) par les témoins de l'avalanche mais elle succombe à son enfouissement.

Le 13, l'accident le plus dramatique de la saison survient à Tignes (Savoie). Alors qu'il traverse, à pied, le haut de la pente nord-ouest de la pointe du Lavachet afin d'accéder à cet itinéraire hors-piste, un groupe de quatre snowboarders, conduit par un moniteur, déclenche une plaque et est entraîné sur près de 500 mètres. Les quatre victimes, profondément ensevelies (entre 180 cm et 400 cm) le long d'une digue paravalanche, sont localisées (DVA) par les secouristes professionnels. Elles sont malheureusement décédées, après être restées entre trois quarts d'heure et 1 heure et demie sous l'avalanche.

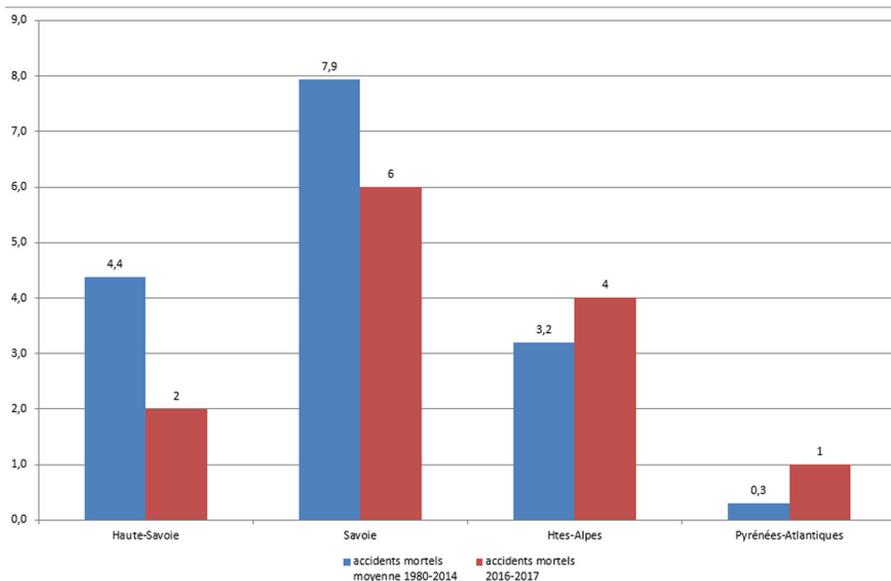
Le 17 février, deux skieurs et un snowboarder italiens expérimentés (dont un guide de haute montagne), sont emportés dans le couloir nord-est du mont Chaberton, sur la commune de Montgenèvre (Hautes-Alpes). Les trois victimes sont entraînées sur près de 600 mètres de dénivellée et décèdent suite aux traumatismes engendrés par leur chute. Elles sont retrouvées le lendemain de l'accident, en surface de l'avalanche, par les services de secours en montagne italiens.

► Mars

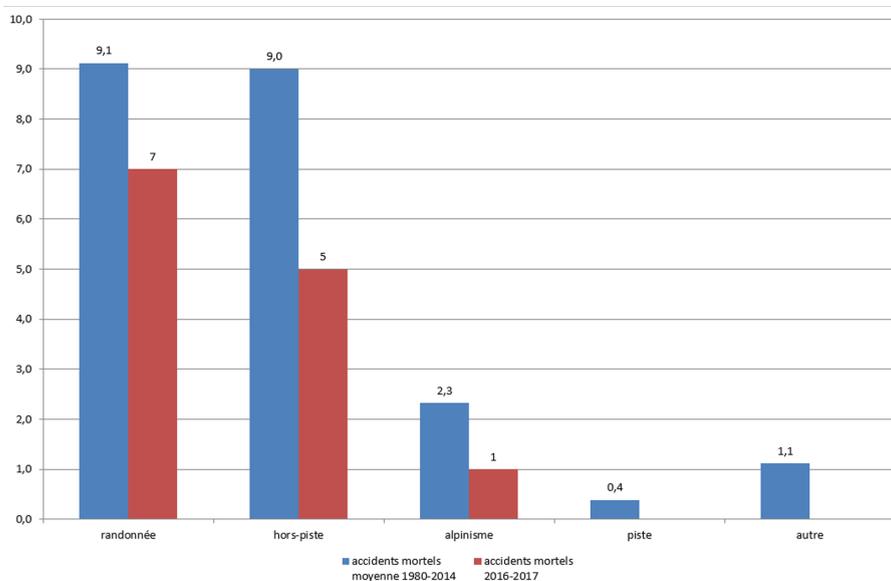
Alors même, qu'en moyenne, le mois de mars n'est pas le plus accidentogène, on recense cette saison plus d'une dizaine d'accidents au cours de ce mois. Dans les Alpes, la première semaine voit le retour de la neige et se traduit par de nombreux accidents entre le 1er et le 12 mars. La seule journée du 7 totalise six accidents, en Savoie, dans les Hautes-Alpes et dans les Alpes-Maritimes.

Deux sont mortels, en Savoie et dans les Hautes-Alpes. Au couloir du Seuil, à Valfréjus (Savoie), trois jeunes snowboarders néerlandais sont emportés, sans témoin pour alerter les secours. Une première victime, vraisemblablement décédée par traumatisme, est retrouvée le soir même en surface du dépôt. Non équipés de DVA ou de réflecteur Recco, ses deux compagnons ensevelis sont retrouvés dans les jours qui suivent grâce au chien d'avalanche.

Dans un secteur hors-piste du domaine de la Forêt Blanche (Saint-André-d'Embrun,



↑ Fig. 2 : répartition par département du nombre d'accidents mortels d'avalanche en France durant la saison 2016-2017, comparée à la moyenne 1980-2014.



↑ Fig. 3 : répartition par activité du nombre d'accidents mortels d'avalanche en France durant la saison 2016-2017, comparée à la moyenne 1980-2014.

Hautes-Alpes), un skieur est enseveli par une avalanche vraisemblablement déclenchée par deux autres skieurs, qui ne l'ont pas vu au moment des faits. L'alerte est donnée tardivement et la victime, non équipée d'un DVA, est retrouvée décédée quelques heures plus tard.

► Fin de saison

Le printemps s'installe sur les massifs français après cette première semaine de mars perturbée et accidentogène. La fonte est précoce et rapide. Cependant, plusieurs épisodes de neige amènent à nouveaux des conditions d'instabilité et l'on recense huit accidents entre le 26 mars et le 20 mai, dont trois mortels.

Le 8 mai, sur la commune de Vars, un skieur alpiniste est emporté par une coulée partie naturellement à l'amont. La victime est entraînée dans le couloir qu'elle remontait. Elle est retrouvée en surface du dépôt, décédée par traumatismes.

Le 9 mai, c'est à peu près le même scénario qui se joue dans un itinéraire d'alpinisme aux abords du col du Greffier (Bonneval-sur-Arc, Savoie). Alors qu'ils montent skis et snowboards sur le dos, trois professionnels de la montagne (un guide et deux moniteurs) sont emportés par une plaque et sautent des barres rocheuses. Ils sont retrouvés en surface du dépôt, décédés par traumatismes.

Accident du 13 février à Tignes : la pente nord-ouest de la pointe du Lavachet juste avant l'accident. Image de la webcam « Tignes – Le Lac » à 10h30. ➔



Accident du 13 février à Tignes : l'avalanche a été déclenchée par les quatre victimes. Image de la webcam « Tignes – Le Lac » à 10h40. ➔



Enfin, le 20 mai, un skieur qui venait d'entamer la descente d'un itinéraire raide est entraîné par une coulée sous les crêtes des rochers de Pierre Pointe (commune de Sainte-Foy-Tarentaise, Savoie). La victime, après avoir sauté une barre rocheuse haute d'environ 50 mètres, est retrouvée en surface du dépôt. Elle est également décédée par traumatismes.

POUR CONCLURE

Cette saison 2016-2017 ressemble, à beaucoup d'égards, à la précédente : un hiver court, marqué par une grande douceur et par un enneigement généralement déficitaire ; un nombre d'accidents mortels et de décès en deçà de la moyenne. Et, comme chaque saison, une rapide analyse des circonstances entourant les accidents aux conséquences mortelles montre que, dans la plupart des cas, un certain

nombre de « drapeaux rouges » étaient levés et se cumulaient. Dans la totalité des cas, l'inclinaison de la zone de départ des avalanches était supérieure à 35°. Pour huit des treize avalanches mortelles, un piège de terrain a conduit aux conséquences fatales : soit un ensevelissement profond du fait de la présence d'un creux ou d'une digue paravalanche ; soit un décès par traumatismes (six cas sur treize) du fait de la présence d'obstacles (rochers, arbres) ou de barres rocheuses dans la zone d'écoulement ou de dépôt. Le bulletin d'estimation du risque d'avalanche (BRA) annonçait un risque marqué (niveau 3) ou fort (niveau 4) dans sept cas (dans les six autres cas, le risque était limité (niveau 2) ou non chiffré car hors saison de production des BRA). Dans neuf cas, les caractéristiques de la zone de départ, en termes d'altitude et/ou d'orientation, étaient mentionnées dans le BRA du jour. Dans onze cas, il y avait un apport récent de neige dans la zone de départ,

du fait soit de précipitations récentes, soit d'un transport de neige par le vent. Dans huit cas, le comportement des victimes a conduit à ces conséquences néfastes : victimes pratiquant seules (trois cas), victimes regroupées ou suffisamment proches pour être toutes emportées par l'avalanche (cinq cas). Dans quatre cas sur les neuf accidents avec ensevelissement, l'absence de DVA a conduit à des durées d'ensevelissement prolongé.

Chacun des accidents mortels cumulait plusieurs de ces circonstances défavorables, autant de « feux orange ou rouges » qui auraient dû alerter les victimes et leurs compagnons, autant d'erreurs évitables pour certaines d'entre elles... Autant de raisons pour l'ANENA de poursuivre son travail de prévention auprès de l'ensemble des pratiquants ■

Frédéric JARRY ;
ANENA